

Comment garantir
le **droit d'asile** et
répondre aux
besoins vitaux des
personnes exilées à
travers **l'information** ?



France terre d'asile, Watizat et Action contre la Faim publient une enquête qui met en lumière la manière dont les personnes exilées qui arrivent à Paris sont informées sur l'accès aux **besoins vitaux** et sur la **procédure d'asile**. Comment se nourrir sans ressources ? Où loger ? Comment se soigner ? Comment demander l'asile ?

Comment assurer un meilleur accès à l'information pour les personnes exilées ?

NOS RECOMMANDATIONS



01

Assurer une information claire, complète et adaptée aux primo-arrivant·es sur leurs droits et sur la procédure d'asile dès leur arrivée



S'appuyer sur des personnes référentes issues des différentes communautés



Former et informer tous·tes les acteur·ices susceptibles de rencontrer des primo-arrivant·es sur la procédure de la demande d'asile



Renforcer l'aller-vers dans les lieux fréquentés par les primo-arrivant·es

02

Renforcer l'accompagnement des demandeur·ses d'asile tout au long de la procédure



S'assurer que les intervenant·es sociaux·ales sont formé·es aux évolutions législatives et réglementaires liées au droit d'asile



Faciliter l'accès et la maîtrise du numérique



Développer des pratiques pour dépasser la barrière de l'illettrisme de certain·es demandeur·ses d'asile

03

Adapter les supports d'information aux besoins et conditions de vie des personnes exilées



Développer les outils d'information institutionnels et associatifs en collaboration avec les acteur·ices spécialisé·es et les personnes exilées



Accompagner les personnes exilées à prendre en main et à s'appropriier les outils d'informations distribués



Développer le recours aux supports vidéos et audios à diffuser de manière large

**Découvrez notre
enquête et nos autres
recommandations**



**L'ACCÈS À
L'INFORMATION
DES PERSONNES
EXILÉES À PARIS**





Illustrations Emily Mugel, design du rapport Luce Roux, photos de Michaël Gozlan et Alessandro Clemenza